

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CANNE : des propositions pour relancer la filière

La filière canne à La Réunion traverse une crise majeure. Avec une production tombée à 1,13 million de tonnes en 2024, le niveau le plus bas depuis cinquante ans, et des revenus fragilisés, l'heure n'est plus aux constats mais aux décisions. C'est dans ce contexte qu'ont été organisés les États généraux de la canne, à l'initiative de la Chambre d'agriculture et du CPCS, avec le soutien de l'État, de la Région et du Département.



Un protocole d'engagement a été signé entre l'État, la Région, le Département, le CPCS et la Chambre d'agriculture.

Plus de 400 acteurs – planteurs, syndicats, industriels, élus, techniciens – se sont réunis le 20 juin dernier au musée Stella Matutina à Saint-Leu pour dresser un diagnostic partagé et tracer des perspectives. La démarche, volontairement participative, a associé les comités de bassin, les syndicats agricoles et plus de 2 300 planteurs consultés en amont par questionnaire et via des ateliers organisés par les CMU.

« L'objectif n'était pas seulement de mesurer la gravité de la crise, mais surtout de bâtir une feuille de route réaliste pour l'avenir », a souligné Olivier Fontaine, président de la Chambre d'agriculture. L'institution consulaire s'est placée au cœur de l'organisation, jouant un rôle de relais entre les remontées de terrain et les engagements des décideurs publics.

LES ATELIERS AU CŒUR DU DISPOSITIF

Les ateliers thématiques ont permis de faire émerger des propositions concrètes. Ils ont abordé l'ensemble des leviers possibles :

- **Revenus et prix de la canne** : révision de la formule de calcul, jugée obsolète car trop centrée sur la richesse en sucre. Les planteurs demandent une meilleure valorisation de la fibre, de la canne longue machine et des co-produits (bagasse, paille, écume).
- **Aides post-cyclones** : face aux lourdeurs constatées après Garance, les participants réclament un fonds permanent de calamités, des avances rapides après sinistre et une simplification drastique des procédures.
- **Main-d'œuvre et formation** : attractivité renforcée des métiers, simplification de l'accès à la main-d'œuvre étrangère, meilleure adaptation des formations aux besoins réels du terrain.



« L'objectif n'était pas seulement de mesurer la gravité de la crise, mais surtout de bâtir une feuille de route réaliste pour l'avenir », a souligné dans le discours inaugural Olivier Fontaine, le président de la Chambre d'agriculture.



Plus de 400 acteurs se sont retrouvés au Musée Stella Matutina pour trouver des solutions à la crise de la canne.

- **Diversification et énergie** : développer les synergies avec les filières énergétiques en valorisant la fibre et la paille, tout en maintenant la canne comme pilier du modèle agricole local.
- **Transmission** : mise en place d'outils financiers pour faciliter la reprise des exploitations, accompagnement des jeunes et structures sociétaires pour sécuriser les transitions.

VERS UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉE

Au terme de cette concertation, un protocole d'engagement a été signé entre l'État, la Région, le Département, le CPCS et la Chambre d'agriculture. Il prévoit un suivi régulier et la mise en œuvre d'actions prioritaires, chacune dotée d'un référent. La Chambre d'agriculture, cheville ouvrière de la démarche, jouera un rôle central dans ce suivi. Elle sera chargée de coordonner les groupes

de travail, de veiller à la prise en compte des propositions des planteurs et d'assurer le lien avec les instances nationales et européennes.

UN TOURNANT STRATÉGIQUE

Au-delà des propositions techniques, les États généraux ont marqué une étape politique. Ils traduisent une volonté commune : sauvegarder la filière tout en la transformant pour la rendre plus résiliente et durable. « La canne, c'est notre identité et notre avenir », a résumé la présidente de Région, en appelant à un langage de vérité et à un suivi sans complaisance. La balle est désormais dans le camp des décideurs : des actes sont attendus, à la hauteur de l'urgence économique et sociale qui frappe le monde cannier. A l'issue des États généraux, le préfet de la Réunion a souligné l'importance de rapidement transformer les travaux en « plan d'action », attendu d'ici à la fin de l'année.

REVENUS : UNE DEMANDE DE JUSTICE ÉCONOMIQUE

La formule actuelle de calcul du prix de la canne est jugée obsolète. Les planteurs veulent qu'elle prenne en compte non seulement la richesse en sucre, mais aussi la fibre et les co-produits. « Sans révision, la filière court droit dans le mur », avertit un syndicaliste. Les aides européennes – près de 150 000 000 d'euros par an – soutiennent déjà la filière, mais leur maintien à long terme dépendra de la capacité locale à moderniser son modèle économique.

APRÈS GARANCE, LA DEMANDE D'UN FONDS PERMANENT

Le cyclone Garance a mis en lumière les limites des dispositifs existants : près de 4 000 dossiers déposés, mais des retards et une complexité administrative qui ont laissé de nombreux planteurs sans soutien immédiat. Les ateliers proposent la création d'un fonds de calamités permanent, doté de moyens suffisants et permettant des avances rapides après sinistre. L'idée est simple : « ne plus laisser les exploitants seuls face à la catastrophe ».

DIVERSIFIER SANS RENONCER À LA CANNE

La canne produit chaque année plus de 350 000 tonnes de bagasse, qui alimentent les centrales thermiques, et pourrait demain contribuer davantage à la transition énergétique grâce à la paille et à la fibre. Mais la diversification n'est pas pensée comme une alternative. « La canne doit rester le pivot, mais mieux intégrée à d'autres filières », ont rappelé les Jeunes agriculteurs.